



**Conseil municipal | Séance du 25 février 2021**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2021-02-25-13 | Finances communales - Affectation des résultats de l'exercice 2020 - Budget principal de la ville  
Sur le rapport de Monsieur Moysse Joachim**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 26

Date de convocation : 19 février 2021

L'An deux mille vingt et un, le 25 février, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie à huis clos, sous la présidence de Monsieur Moysse Joachim, Maire.

### **Etaient présents :**

Monsieur Moysse Joachim, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Christine Leroy, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Romain Legrand, Monsieur Jocelyn Chéron, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Madame Lise Lambert, Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier.

### **Etaient excusés avec pouvoir :**

Monsieur Pascal Le Cousin donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Léa Pawelski donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Monsieur Ahmed Akkari donne pouvoir à Monsieur Dominique Grévrard, Madame Florence Boucard donne pouvoir à Monsieur Jocelyn Chéron, Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Monsieur Edouard Bénard.

### **Etaient excusés :**

Madame Najia Atif, Monsieur Mathieu Vilela, Madame Carolanne Langlois, Madame Noura Hamiche.

### **Secrétaire de séance :**

Madame Christine Leroy

Le Conseil municipal,

- Le Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants fixent les règles de l'affectation des résultats,
- L'instruction budgétaire et comptable M14,

**Considérant :**

- Que dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M14, les résultats 2020 doivent faire l'objet d'une affectation :
  - Soit lors du budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif ont été préalablement adoptés,
  - Soit lors d'une décision modificative si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés postérieurement,
- Que les résultats 2020 du budget principal de la Ville doivent combler en priorité le besoin de financement,

**Décide :**

- D'affecter les résultats comme suit

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur reporté (exercice 2019)	- 974 842,69 €
Résultat de l'exercice 2020	- 834 174,31 €
<b>Résultat global de clôture "001"</b>	<b>- 1 809 017,00 €</b>
Solde des restes à réaliser 2020	1 841 531,47 €
<b>Excédent de financement 2020</b>	<b>32 514,47 €</b>
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat antérieur reporté (exercice 2019)	3 062 560,83 €
Résultat de l'exercice 2020	229 787,55 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>3 292 348,38 €</b>
AFFECTATION DES RESULTATS	
Report à nouveau négatif en section d'investissement (D001)	<b>1 809 017,00 €</b>
Affectation complémentaire en réserve (compte R1068) SI	<b>1 800 000,00 €</b>
Report à nouveau créditeur en section de fonctionnement (R002)	<b>1 492 348,38 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 29 votes pour, 2 abstentions.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse  
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 02/03/2021

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20210225-lmc120734-DE-1-1

Affiché ou notifié le 4 mars 2021